

Avignon, les travaux de la rue Thiers vont débuter maintenant



Les travaux de réhabilitation de la rue Thiers vont reprendre maintenant, s'étendre jusqu'en décembre et devraient avoisiner les 3,7M€. Objectif : arborer et végétaliser la ville pour en 'upgrader' le cadre de vie. Mission ? Redonner leur place aux habitants, familles, écoles et commerces de l'intramuros où le tout voiture avait jusqu'alors, préempté la vie sociale.

Après l'inauguration, en février 2024, de l'axe Carnot Carreterie, totalisant 5 ans de travaux, une cinquantaine d'arbres plantés −précisément un tous les 30 m-, 1,2 kilomètres requalifiés et 9M€ investis, c'est au tour de la rue Thiers de se refaire une beauté.



Ecrit par le 2 décembre 2025



Perspective actuelle de la rue Guillaume Puy avec, de gauche à droite Jean-Marc Bluy, Cyril Beynet, Claude Tummino et Cécile Helle Copyright MMH

La maison du commerce

C'est à la Maison du commerce que Cécile Helle, maire d'Avignon, a présenté la 2^e phase des travaux de la rue Thiers, en intramuros, qui en compte 4 et va également révolutionner les jonctions de rues adjacentes Philonarde, Guillaume Puy et Buffon, pour en faire »des carrefours ou placettes matérialisées par des pavés calcaires, des lieux importants où les habitants peuvent se croiser et se parler », souligne Cécile Helle.

Un centre-ville apaisé

L'esprit reste le même que dans les rues déjà réhabilitées, ponctuées de fauteuils et banquettes en bois, de jardinières, d'éclairage public et de mise en place de caméras -3 pour ce lieu- . »Une fontaine à boire sera même installée rue du Pont Trouca et la borne rétractable située après la rue Paul Saïn déplacée au droit de la rue Guillaume Puy, pour éviter le flux de voitures dirigé vers le Portail Matheron où les



terrasses des cafés et des restaurants ont pris leur aise et en ont bien fait » , remarque Cécile Helle. Enfin, des corbeilles et des appuis de vélos compléteront le dispositif.

La 1^{re} phase

La 1^{re} phase des travaux de la rue Thiers, dans sa partie nord, avait pour objet de requalifier le secteur compris entre la rue de l'Olivier et le carrefour Philonarde-Paul Saïn. Objectif ? Multiplier les ilots de fraîcheur et donner la priorité aux déplacements doux. L'endroit avait été inauguré en décembre 2022. Près de 140 m linéaires avaient été totalement revus, 1 800 m2 de surface aménagés et 1,1M€ investis dont plus de 500 000€ de participation de l'Etat. Depuis, les habitants et les commerces, très heureux de l'apaisement retrouvé, s'inquiétaient de la poursuite de la transformation de cet axe central de la ville.



Cécile Helle interpellée par une avignonnaise qui lui demande la poursuite des travaux de la rue Thiers et la félicite pour ceux intervenus au nord de celle-ci, 'qui ont transformé et apaisé le quartier'. Copyright MMH



La 2^e phase

»C'est chose faite puisque les travaux reprennent depuis les rues Paul Saïn et Philonarde jusqu'à la porte Thiers", indique le maire à une habitante venue la saluer et s'enquérir de la transformation très attendue des lieux. Le cheminement piéton en béton clair désactivé reprend du service sur un linéaire de 380m et une surface aménagée de 4 500m2. Près de 65 arbres seront plantés, accompagnés de végétaux, tandis que 600m2 seront désimperméabilisés. Toujours en phase 2, l'aménagement d'un tronçon entre les rues Guillaume Puy et Buffon est prévu entre janvier et juin 2026. Les travaux en sous-sol pourraient même intervenir dès l'automne 2025.

Les travaux reprennent

Dans un premiers temps, de mars à juin, les sous-sols de l'axe vont être revus avec la rénovation et le dévoiement des réseaux d'eau, d'électricité et de gaz pour, ensuite, travailler en demi chaussée et, lorsque nécessaire, en coupure, principalement les lundis et/ou après le festival d'Avignon ainsi qu'au mois d'août. Des déviations seront, alors, indiquées. Les accès piétons aux immeubles et commerces seront maintenus, cependant que les accès aux garages ne seront pas accessibles durant les travaux, des places de substitution -actuellement au nombre de 7- seront dévolues aux habitants impactés et redirigés au parking des Halles où des emplacements leurs seront réservés, le temps des travaux. Enfin, de fin juillet, après le festival, à décembre, les travaux d'aménagement reprendront.



Quelques visuels



Le parvis de l'école Simone Veil (ex école Thiers) bénéficiera de la requalification de la rue Thiers Copyright Ville d'Avignon

La phase 3

L'aménagement de la rue Buffon à la porte Thiers est prévu entre les mois de juin et décembre 2026. Les travaux préparatifs en sous-sols pourraient même intervenir dès le printemps 2026.

La phase 4

La phase 4 interviendra sur les rues Guillaume Puy et Buffon entre janvier et juin 2027 et seront réalisés partiellement ou en totalité en même temps que les phases 2 et 3.

Infos et accompagnement

Deux permanences, sous forme d'ateliers, sont prévues mercredi 12 mars de 16h30 à 20h et samedi 22 mars de 9h à 12h30. Elles se tiendront à l'école Simone Viel -située Ecole primaire 1, rue des Ecoles et école maternelle 43, rue Thiers-. Une déambulation dans la rue est programmée samedi 15 mars à 9h30 en présence de Cécile Helle. Un comité de suivi des riverains sera mis en place. Des panneaux informant



Ecrit par le 2 décembre 2025

des travaux seront installés le long des remparts et en centre-ville et des panneaux de communication - réalisés avec les entreprises- marqueront l'entrée des zones travaux. Claude Tummino, adjoint au maire, délégué au développement économique, commercial et agricole, organisera une rencontre avec les commerçants des Halles et de la rue Thiers.



Des collégiennes ou lycéennes ont demandé un selfie à Cécile Helle Copyright MMH

Des jeux à gratter d'une valeur de 50 000€ pour soutenir le commerce

Deux jeux à gratter - chacun d'une enveloppe de 25 000€, composés de bons d'achat de 5, 10 et 20€, ainsi que des sacs- seront mis en place en mai et à l'automne, aux Halles, où un médiateur de la ville pourra informer habitants et visiteurs sur le déroulé du chantier et faire remonter les avis.

Un peu d'histoire

C'est avec l'arrivée du chemin de fer, en 1854 -au travers de la liaison ferrée Lyon-Avignon-Marseille – et de la voiture, au 19° siècle, que les échanges entre l'intramuros et l'extramuros ont métamorphosé la ville



d'Avignon. Celle-ci s'était développée à l'Est en raison de sa proximité avec le Rhône puis au Sud avec la création de la gare. La rue de la République est alors percée entre 1856 et 1867, tandis que la rue Thiers se matérialise entre 1874 et 1877.



Copyright Ville d'Avignon

Cécile Helle, ce qui s'est dit

«Cet aménagement est aussi en lien avec la place Saint-Didier et la rue Bonneterie. Egalement d'ici le mois de mai s'ouvriront les bains Pommer, nouvel espace muséal. Ils ont été créés au moment où la rue Thiers est percée, à la fin du 19° siècle. La ville d'Avignon est en train de se réapproprier cette partie de son histoire urbaine. Désormais, les avignonnais, les touristes et les visiteurs, en provenance du palais des papes ou de la place de l'Horloge, chemineront avec plaisir devant le parvis Sud des Halles puis la rue Bonneterie, pour gagner les bains Pommer.»

La végétalisation

«Il y a une importante attente des habitants, en matière de requalification de la rue Thiers, qui témoignent de la nécessité de réintroduire l'arborisation et la végétalisation de la ville. Cependant il a été très difficile de réintroduire des linéaires d'arbres en ville parce que les architectes des Bâtiments de



France voulaient conserver les perspectives Haussmanniennes. Moi, j'ai décidé d'offrir plus de place aux piétons, aux mobilités douces et aux ilots de fraicheurs, notamment vers les placettes aux intersections des rues adjacentes à la rue Thiers, afin de mettre en sécurité les habitants et d'apaiser la ville tout en respectant ces perspectives Hausmanniennes. Si les réunions furent »animées'' l'enjeu était de conserver cette position d'un aménagement plat où le trottoir n'est que suggéré afin de donner plus de place, tout d'abord aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux mobilités douces et, en dernier recours, à la voiture, afin de rendre la ville inclusive, fraîche et végétalisée... »

Avignon: Inauguration de l'axe Carnot-Carreterie, nouvel axe fort du centre-ville

(Vidéo) Sorgues, Travaux d'aménagement sur l'avenue d'Avignon



L'avenue d'Avignon, à <u>Sorgues</u> se modernise pour intégrer outre la circulation routière, de nouveaux aménagements dévolus aux piétons et à la pratique du vélo. Les travaux de la



troisième phase, qui concernent la section allant du croisement de l'avenue de Gentilly jusqu'au Crédit Agricole, débuteront ce lundi 3 mars 2025 jusqu'au mois de janvier 2026. Cette troisième étape finalisera la rénovation de cette artère principale en intégrant des aménagements permettant d'améliorer la circulation des automobilistes, cyclistes et piétons. Un soin particulier sera apporté à l'embellissement et à la végétalisation des espaces.

Le chantier se déroulera en 3 périodes

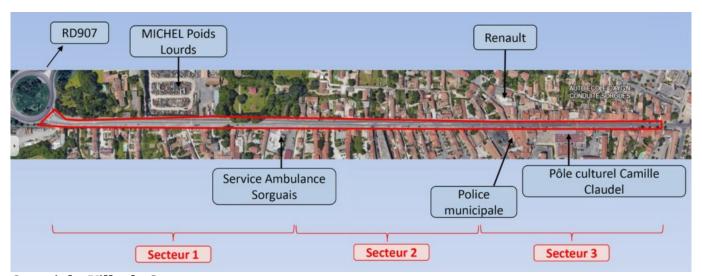
Du 3 au 17 mars

Rabotage général de la chaussée. La circulation et le stationnement seront interdits, y compris aux riverains, sur l'avenue d'Avignon, entre la rue Denis Soulier et la rue Saint-Hubert.

Durant cette période, ceux-ci seront invités à garer leurs véhicules sur les parkings les plus proches : places Charles de Gaulle et Dis Iero, Boulodrome. Une déviation sera mise en place par l'avenue du 19 mars 1962 et par l'avenue Gentilly.

Du 17 mars à octobre

Création de tranchées pour les réseaux. Réouverture de la circulation en sens unique dans le sens sortant : intersections avenue Saint-Hubert et avenue Gentilly. Réouverture des places de stationnement longitudinales sur l'avenue d'Avignon, entre le Crédit Agricole et l'avenue Gentilly. Mise en sens unique de la rue Denis Soulier, dans le sens sortant vers l'avenue d'Avignon.



Copyright Ville de Sorgues

Octobre 2025 à janvier 2026

Voirie de surface et espaces verts. La circulation sera adaptée en fonction de l'avancée des travaux. Les services municipaux, les commerçants et artisans, les agences et les professions libérales situés sur l'emprise du chantier resteront ouverts et accessibles durant les travaux.

En savoir plus

Le chantier a débuté en juillet 2024 pour une durée de 18 mois et a pour objet d'améliorer la qualité



environnementale de l'avenue avec la plantation de 70 arbres, arbustes et végétaux. Elle sera également rythmée d'îlots de fraîcheur, d'une esplanade centrale et de revêtements clairs et drainants.

Le parvis du pôle culturel Camille Claudel

Dans un même temps le parvis du pôle culturel Camille Claudel sera revu avec l'installation de mobilier urbain et l'enfouissement des réseaux aériens. Les cheminements piétons seront sécurisés ainsi que les pistes cyclables à double sens, offrant une étape supplémentaire dans la liaison verte, entre la voie des papes et la gare Sncf, liaison qui sera achevée n 2026 avec l'aménagement de l'avenue de Gentilly.

Sécuriser l'avenue

Celle-ci sera sécurisée par la mise en place de plateaux routiers permettant de réduire la vitesse des voitures, les arrêts de bus seront remis aux normes ainsi que les réseaux d'eau potable et des eaux usées. Enfin, 30 nouvelles places de stationnement participeront à fluidifier la circulation, notamment par la suppression des feux du carrefour de Gentilly et la création d'un dépose minute devant le pôle culturel.

Monteux : une journée dédiée à la transformation des cours d'écoles



Ecrit par le 2 décembre 2025



L'<u>Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse</u> (Aurav) organise une des journées régionales 'Repenser les cours d'écoles', dédiées à la transformation des cours d'écoles, le mercredi 12 juin à Monteux.

Cette journée pour repenser les cours d'école sera l'occasion de bénéficier de retours d'expériences concrets et de visiter deux cours d'écoles qui ont été radicalement transformées à Monteux.

Ce rendez-vous s'adresse aux élus, agents de collectivité, personnels de l'éducation nationale, mais aussi aux personnes qui accompagnent les maîtres d'ouvrages dans la transformation des cours d'écoles.

Le programme

La matinée (de 9h30 à 12h30), qui se déroulera dans la salle de la vannerie (48 Place du Sénateur Béraud, Monteux) sera réservée aux retours d'expérience. Cela permettra d'aborder divers sujets tels que : les écueils à éviter dans la gestion du projet, la concertation, le choix des matériaux et végétaux, l'entretien de la cour, les bons conseils à appliquer pour un projet réussi, et bien d'autres.

Après la pause-déjeuner (de 12h30 à 14h) autour d'un buffet, l'après-midi (de 14h à 16h) sera consacrée aux visites des deux écoles montiliennes. Les écoles élémentaires Marcel Pagnol et Sénateur Béraud ont été complètement renaturées. Les visites se feront en présence des acteurs du projet, c'est-à-dire la



mairie de Monteux, l'Aurav, le maître d'œuvre et les enseignants.

Après celle de l'école Marcel Pagnol, la commune de Monteux re-nature la cour de l'école Béraud

Mercredi 12 juin. De 9h30 à 16h. Inscription gratuite mais obligatoire. Monteux.

La Ville de Cavaillon entame la phase 2 des travaux de la place François Tourel



Ecrit par le 2 décembre 2025



La première phase du chantier de la place François Tourel, à Cavaillon, vient de se terminer par la pose des enrobées du côté de la Poste. Ces travaux de rénovation, qui devraient s'achever au mois de juillet, s'inscrivent dans la redynamisation du centre ancien de la ville.

La Ville de Cavaillon a pour ambition de redynamiser son centre-ville. Pour ce faire, plusieurs projets sont prévus, tels que la création d'une place piétonne place Cabassole, l'agrandissement du théâtre Georges Brassens, mais aussi la rénovation de la place François Tourel, dont la seconde phase va débuter.

Les travaux de la place François Tourel, dont le coût s'élève à 1,8M€, ont débuté le 29 janvier dernier, et devraient durer jusqu'en juillet. Les objectifs sont de végétaliser la place avec 1 035 m² d'espaces verts et 122 arbres plantés, donner davantage d'espace aux piétons, mais aussi conserver le stationnement en zone bleue (2h gratuites) tout en donnant un coup de jeune à la place.

La phase 2 des travaux, qui débute, devraient permettre la création des nouveaux ilots de stationnement et de la nouvelle voie de circulation du côté de l'office de tourisme, et des nouveaux espaces devant recevoir arbres et végétations à l'automne. La troisième et dernière phase concernera la mise en double sens de la voie de circulation du côté de la Poste et la fin des raccordements de la place.



Ecrit par le 2 décembre 2025





Ecrit par le 2 décembre 2025



©Ville de Cavaillon

50 000 arbres en Vaucluse : 91 arbres et 210 arbustes vont être plantés à Velleron



Ecrit par le 2 décembre 2025



Le Département de Vaucluse a lancé le dispositif '50 000 arbres en Vaucluse' dans le but de végétaliser le territoire en conseillant, accompagnant et subventionnant en nature les collectivités. À Velleron, sur six sites choisis par la commune, 91 arbres et 210 arbustes seront plantés.

En février dernier, le maire de Velleron, Philippe Armengol, et Katia Cavallini, adjointe au maire en charge de la transition écologique, ont sollicité le Département de Vaucluse pour bénéficier du dispositif '50 000 arbres en Vaucluse'. Une convention a donc été signé en juillet et c'est quatre mois plus tard que le projet de végétalisation de la commune voit le jour avec les premières plantations.

En tout, 91 arbres et 210 arbustes vont être plantés dans six lieux de la commune, soit l'allée Michel Vermelin, le boulevard Fernand-Maillan, le chemin des Nesquières, l'avenue de Lucenay, la parcelle AE193 en bordure de la RD146 et le long de la Mayre des Vautes sur l'aire de

stationnement du marché agricole. Le Département a participé au financement de cette opération d'un



coût total de 28 000€ à hauteur de 15 000€.



© Département de Vaucluse

Le dispositif

Les arbres sont capables d'apporter une réponse à de nombreux enjeux environnementaux tels que la captation de CO2, ou encore la création d'îlots de fraicheur. C'est la raison pour laquelle le Département de Vaucluse porte le projet '50 000 arbres en Vaucluse. En 1999, le Conseil départemental avait prévu la plantation de 10 000 arbres. Un objectif qui a été atteint en 2012 et renouvelé.

Les 20 000 végétaux ayant été atteints en 2021, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, a décidé de fixer l'objectif des 50 000 arbres et arbustes d'ici la fin de son mandat en 2028. De nombreux arbres et arbustes ont déjà été plantés dans d'autres communes vauclusiennes telles que Mondragon, Malaucène, Cheval Blanc, ou encore Entraigues-sur-la-Sorgue.



V.A.

Le Pontet : Agilis réalise une place en béton végétalisé pour lutter contre la chaleur



En co-traitance avec la société <u>4M Provence Route</u>, <u>Agilis</u>, filiale du <u>Groupe NGE</u>, vient de finaliser l'aménagement d'une nouvelle place en béton végétalisé en plein cœur du Pontet. L'objectif : lutter contre la chaleur.

Le projet porté par la mairie du Pontet, désireuse de créer un espace de vie au cœur de la ville, a été pensé par les cabinets d'architecture <u>Kanopé</u> et Merlin et mis en œuvre par <u>Citadis</u>. Le résultat est une





place piétonne de 700m2 en béton drainant végétalisé située au centre des commerces, entourée d'habitations et à côté du parc municipal fréquenté par les habitants.

La place dispose également de 23 places de parking à alvéoles, soit environ 300m2, réalisées par <u>Agilis</u>, qui aident aussi à lutter contre les îlots de chaleur et permettent de perméabiliser le revêtement. Cette technique rend également le sol plus résistant au passage des roues des véhicules.

Enfin, un mail piéton traverse cette place, créant un chemin entre les arbres et plantes méditerranéennes. Ces dernières, une fois développées, décoreront et offriront, grâce à la fraîcheur de leur ombre, des recoins qui seront agréables même en été.



La place est équipée de places de parking à alvéoles qui aident notamment à lutter contre les ilots de chaleur © DR

J.R.



Le Min d'Avignon se végétalise pour s'armer contre le réchauffement climatique



Déjà reconnu 'Parc engagé' pour ses projets en faveur de l'environnement, le Marché d'intérêt national (Min) d'Avignon compte désormais se végétaliser afin de créer des îlots de fraîcheur et ainsi, s'armer contre le réchauffement climatique.

Le Min d'Avignon compte près de 140 entreprises installées sur 25 hectares. Le pôle économique poursuit sa dynamique de projets pour l'environnement et la biodiversité avec un Plan de végétalisation et désimperméabilisation sous l'impulsion de la Ville d'Avignon qui a lancé son Plan local pour le climat en juin dernier. « Pleinement mobilisée pour la défense du tissu économique local et l'attractivité de la ville, je suis ravie de pouvoir relier à cet enjeu majeur, notre engagement pour une ville Nature et éco-



responsable », a déclaré Cécile Helle, maire d'Avignon.

Ce Plan, qui va se déployer sur les trois prochaines années pour un budget total de 150 000€, prévoit donc la plantation de plusieurs dizaines d'arbres et arbustes, mais également le remplacement du bitumes par des solutions alternatives qui permettraient d'introduire davantage la nature, afin de créer des îlots de fraîcheur et s'armer contre le réchauffement climatique. La végétalisation urbaine permet de faciliter la dispersion des polluants atmosphériques et de rafraîchir la ville.

Une transition vers un 'Eco Min'

Ce Plan de végétalisation et désimperméabilisation du Min d'Avignon s'inscrit dans une volonté plus large d'engager une transition environnementale et énergétique. De nombreuses actions ont déjà été mises en place tells que le renforcement du tri des déchets, la sensibilisation des entreprises du Min à la sobriété énergétique. Le tri des biodéchets et la végétalisation du Min s'ajouteront bientôt à ces actions, ainsi que des sources d'énergies renouvelables comme des bornes pour véhicules électriques et des panneaux solaires dans le futur.

Ces actions déjà engagées ont déjà été récompensées par l'Etat et la Région Sud qui ont reconnu le Min d'Avignon comme 'Parc Engagé'. Une distinction que la ville d'Avignon compte bien garder et pousser encore plus loin, notamment grâce à l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav) qui aidera le Min dans ses réflexions sur la désimperméabilisation et la végétalisation de son site en 2023. Les premières plantations ont été effectué symboliquement lors de l'annonce du Plan au début du mois de décembre, et elles se poursuivront au second semestre de l'année prochaine.

V.A.

Luberon : les enfants vont végétaliser les cours des écoles



Ecrit par le 2 décembre 2025



Dans le cadre du projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école du Parc naturel régional du Luberon, les élèves de quatre écoles vont réaliser des plantations au cours du mois de novembre.

Les événements climatiques répétés de ces dernières années ont amené les collectivités territoriales à se questionner sur les choix en matière d'aménagement des villes et des villages. Le Parc naturel régional du Luberon et 14 communes se sont donc saisis de l'appel à projets 'Coins de verdure et pluie' de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour repenser près d'une vingtaine de cours d'écoles.



Des travaux ont déjà été menés cet été dans onze cours d'écoles du Luberon à Apt, Bonnieux, Les Taillades, Gargas, Cabrières-d'Avignon, Forcalquier, Cadenet, Ansouis, Céreste, et Volx où le bitume a été remplacé par des revêtements plus perméables tels que la terre, le sable, les copeaux de bois, ou encore la prairie rustique. De nouveaux aménagements comme des jeux, des parcours, des buttes, des jeux d'eau, des parcours sur rondins, ou bien des cabanes végétalisées ont également été installés dans le but de favoriser l'autonomie, la créativité et l'expérimentation des enfants.

Pour poursuivre dans cette voie-là, des plantations d'arbres, d'arbustes et plantes couvre-sols vont être réalisées par les enfants au cours du mois de novembre à l'école des Taillades le lundi 7, dans celles de Cadenet et Bonnieux le mardi 8, et dans une école d'Apt le lundi 14. Pour les communes, ce projet constitue l'opportunité d'expérimenter à petite échelle ce qui pourrait être reproduit ailleurs dans l'espace public.

V.A.